

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizera per las regiuns da muntogna (SAB)

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach / Tel. 031/ 382 10 10 / Fax 031/ 382 10 16
www.sab.ch info@sab.ch Postkonto 50-6480-3



Berne, le 2 mars 2018

Communiqué de presse no 1146

75 ans au service des régions de montagne suisses

Depuis 75 ans, le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) s'engage en faveur des régions de montagnes. Par son travail, il contribue de manière décisive à renforcer les régions de montagne et l'espace rural et à créer des perspectives pour leur développement. Le SAB a évolué au fil du temps, de même que les conditions économiques et sociales des régions de montagnes. A l'avenir, il sera important de saisir à temps les opportunités offertes par les développements prévisibles et de replacer les régions de montagne et rurales au centre de la politique fédérale.

Plus des 87% du pays

Selon la définition de la politique régionale de la Confédération, les régions de montagne et rurales couvrent 87% du territoire suisse. Elles comptent 3,7 millions de personnes et deux millions d'emplois. Ces espaces ne sont pas, dans leur ensemble, des friches. Au contraire, la population y augmente également. Cependant, le développement varie fortement en fonction des espaces considérés. Dans les régions de montagne, la population se concentre de plus en plus dans les centres régionaux et les centres touristiques. En revanche, les petites communes de montagne ont tendance à perdre des habitants. Cette évolution nécessite une approche différenciée, quant au développement des régions de montagne. Le SAB s'est engagé dans cette voie depuis 75 ans.

De l'agriculture de montagne à une approche multisectorielle

La SAB a été fondée le 28 mai 1943 en tant que Groupement suisse pour les paysans de montagne. Il a connu depuis lors un développement impressionnant. Comme son nom l'indiquait, le SAB s'est d'abord concentré sur l'agriculture de montagne. Aujourd'hui, le SAB aborde tous les thèmes liés aux régions de montagne. Parmi les succès politiques importants de ces dernières années, on peut citer, la victoire contre l'initiative populaire « ProServicePublic », la classification de 400 km de routes principales dans le réseau routier national et le doublement de l'enveloppe financière destinée aux parcs naturels régionaux.

En plus du travail politique, le SAB fournit également des services concrets en faveur des régions de montagne. Par exemple, entre 5'000 et 10'000 jours de travail, fournis par de

bénévoles, sont réalisés chaque année par le service « Volontaires Montagne ». Ces engagements profitent aux communes, agriculteurs, organisations touristiques, etc. Ils bénéficient ainsi d'une assistance précieuse et rentable. Les volontaires contribuent au développement des régions de montagne et se familiarisent avec leurs particularités et leurs préoccupations. Le projet « Volontaires Montagne » contribue à la compréhension mutuelle des villes et des campagnes. Depuis août 2016, le SAB est présidé, pour la première fois de son histoire, par une femme, la Conseillère nationale fribourgeoise, Christine Bulliard-Marbach.

Actif en Suisse et à l'étranger

Le SAB est la seule organisation multisectorielle de ce type en Europe. Il est connecté avec les acteurs de la montagne de toute l'Europe et jouit d'une excellente réputation au niveau international. En 1996, le SAB a cofondé Euromontana, l'association européenne de montagnes. Le SAB a également participé à la création d'organisations de montagne dans d'autres pays. Le SAB encourage des échanges d'expériences avec des partenaires d'autres régions de montagne. La fourniture de services de base est actuellement une priorité. Le SAB a déjà mené plusieurs projets de coopération internationale dans le domaine du service universel et a fondé, en 2016, un groupe de réflexion pour le service universel. Actuellement, le SAB dirige également un groupe d'action, dans le cadre de la stratégie macro-régionale pour les Alpes (SUERA) sur le thème du service universel.

Quel avenir pour les régions de montagne ?

Au sujet de l'avenir des régions de montagne et des espaces ruraux, les défis sont nombreux ; mais il y a aussi de nombreuses opportunités. L'une de ces possibilités est la numérisation. Le potentiel offert par la numérisation est pratiquement illimité. La numérisation permet de développer et de commercialiser des produits et services largement indépendants des distances. Toutefois, il est essentiel que les régions de montagne et rurales disposent d'infrastructures à haut débit. C'est pourquoi le SAB s'est engagé à porter la fourniture universelle de services à large bande à au moins 10 Mbit/s et à développer rapidement les infrastructures à large bande (fibre optique et autres), ainsi que les technologies sans fil (5G).

Le tourisme alpin, en tant que l'une des activités les plus importantes pour les régions de montagne et les espaces ruraux, est confronté à d'énormes défis. Il doit être repositionné. Des potentiels existent, par exemple dans un meilleur positionnement des saisons de printemps et d'automne, avec des offres correspondantes. Une coopération accrue entre les entreprises touristiques est également une approche importante. Le SAB voit également une opportunité pour le tourisme et l'ensemble des régions de montagne, quant à l'organisation de grands événements comme les Jeux olympiques d'hiver. C'est pourquoi le SAB soutient la candidature de Sion pour les Jeux d'hiver de 2026, mais le SAB s'attend que cette candidature soit intégrée dans un concept de développement global en faveur des régions de montagne.

Place aux jeunes

Pour le SAB, la jeunesse constitue un thème important. C'est une des raisons qui nous a poussé à créer un label intitulé « Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir », en 2015. Ce label a un double objectif. D'une part, il vise à améliorer l'image des communes de montagne qui l'ont obtenu, après avoir prouvé qu'elles s'engageaient en faveur de la jeunesse. D'autre part, il donne l'opportunité aux jeunes des communes

concernées d'être davantage impliqués dans le développement local. Dans ce contexte, un forum des jeunes du SAB a également été créé. Cet organe, formé par des personnes issues des communes labellisées, sert à désigner qui recevra le label du SAB. D'autre part, ce forum peut aussi transmettre des demandes auprès du SAB. Actuellement, douze communes ont obtenu ce label.

La politique de l'organisation du territoire doit fixer de nouvelles priorités

La politique d'organisation du territoire de la Confédération est fortement axée sur les zones urbaines, depuis l'introduction du Projet de territoire suisse (2012). Même la politique régionale du gouvernement fédéral, qui, de par sa nature, devrait surtout avoir un impact sur les régions structurellement faibles, encourage les projets dans les centres régionaux. Le SAB demande donc qu'un nouvel ensemble de priorités soit établi au sein de la politique fédérale. La Confédération ne doit pas renoncer à sa responsabilité quant aux régions de montagne et rurales. Les domaines de la politique territoriale, tels que l'aménagement du territoire et la politique régionale, doivent se concentrer beaucoup plus fortement sur les intérêts des régions de montagnes et rurales. C'est pourquoi, lors de la session d'hiver 2017, le SAB a soumis une série de propositions qui démontrent la nécessité d'une réforme de la politique régionale.

Diverses activités prévues pour le jubilé du SAB

Le SAB veut profiter de ses 75 ans d'existence pour créer des liens entre les régions de montagne et la population urbaine. Diverses activités sont prévues à cet effet, dont l'assemblée générale annuelle du 30 août 2018 à Berne et la fête du 31 août sur la place de la Place fédérale. Cette « Journée montagne » est organisée en coopération avec le réseau des Parcs suisses et les sites du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Quelques étapes ayant marqué l'histoire du SAB

28 mai 1943 : fondation du SAB (Groupement suisse des paysans de montagne – Schweizerische Arbeitsgemeinschaft der Bergbauern).

27 janvier 1973 : création d'une seconde organisation pour la défense des régions de montagne : l'Association suisse pour les régions de montagne (ASM).

26 août 1988 : fusion entre l'ASM et le SAB qui devient ainsi le Groupement suisse pour les régions de montagnes (SAB).

1^{er} novembre 2001 : déménagement de la direction et d'une partie des collaborateurs du SAB de Brougg à Berne, afin d'être davantage présent sur la scène politique fédérale.

25 août 2016 : élection de la première femme à la présidence du SAB : Christine Bulliard-Marbach – Conseillère nationale du canton de Fribourg.

15 juin 2017 : accession de Thomas Egger, directeur du SAB, au Conseil national. Il reprend le siège du Valaisan Roberto Schmidt.

Informations complémentaires :

- Christine Bulliard-Marbach, Présidente du SAB et Conseillère nationale,
Tél. 079 449 05 69
- Thomas Egger, Directeur du SAB et Conseiller national,
Tél. 031 382 10 10